



## COMPTE-RENDU SEANCE DU 27 JANVIER 2022

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 27 janvier 2022.

Décide :

### A L'UNANIMITE

#### Approbation du procès-verbal du 2 décembre 2021

#### Convention association Habitat Jeunes des Trois Frontières – Tarifs repas périscolaire, mercredis récréatifs et centres aérés 2022

- D'autoriser le Maire à signer le contrat avec l'Association Habitat Jeunes des Trois Frontières qui fournit les repas des ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) à Guénange.

Le contrat est valable du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les tarifs pour la ville sont les suivants :

	2021	2022
repas	4,62 €	4,65 €
pique-nique	4,62 €	4,65 €
menu de substitution	3,97 €	4,01 €
goûter	0,92 €	0,93 €

#### Convention de prêt de matériel Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

- D'approuver le projet de convention de prêt et d'utilisation du matériel de la CCAM entre la commune de Guénange et la CCAM;
- D'abroger la convention initiale du 24/09/2019 et son avenant du 14/12/2020 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec la Collectivité, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci.

#### Modification carte scolaire – Année scolaire 2022-2023

ATTRIBUTIONS DES SECTEURS SCOLAIRES - ECOLES MATERNELLES

MATERNELLE « ST MATHIEU »	MATERNELLE« LES CAPUCINES »	MATERNELLE « CLAIR MATIN »
Auriol (Impasse Jacqueline)	Orphelinat (Rue de l')	Benoît (Place Saint)
<b>Bois (Rue du)</b>	Petit Breuil (Rue du)	Bois Carré (Boulevard du)
Bleuets (Allée des)	<b>Petit Prince (Rue du)</b>	Boucle (Boulevard de la)
Chardon (Allée)	Pont (Boulevard du)	Brottier (Clos Daniel)
Château (Rue du)	Premier Mai (Rue du)	Callot (Rue Jaques)
Commerce (Rue du)	Pirus (Rue Michel)	Chardonnerets (Rue des)
Commune de Paris (Rue de la)	Raspail (Boulevard Benjamin)	Charpentier (Rue Gustave)
Coquelicots (Allée des)	République (Place de la)	Cinq Pains (Rue des)
D'Arc (Rue Jeanne)	Rome (Rue de)	Clair Matin (Rue du)
Daubié (Rue Julie Victoire)	Rouget de Lisle (Rue)	De la Tour (Rue Georges)
De la Salle (Rue Jean-Baptiste)	Schuman (Rue Robert)	Deux Flacons (Rue des)
Ecole (Rue de l')	<b>Sous les Vignes (Bld)</b>	Dragon (Rue du)
Eglise (Rue de l')	Thionville (Rue de)	Dragon (Square du)
<b>Exupéry (Boucle St)</b>	Tilleuls (Rue des)	Econome (Rue de l')
Fleurs (Allée des)	Uckange (Rue d')	Faux (Rue de la)
<b>Fleury (Rue de)</b>	Verger (Allée du)	Fontaine (Rue de la)
Haselint (Rue des Carrières)		Galla (Rue)
Hôtel de Ville (Place de l')		Haute (Rue)
Iris (Rue des)		Hugo (Rue Victor)
Jaurès (Rue Jean)		Lampe (Rue de la)
Lagrange (Rue Léo)		Jardins (Rue des)
Weiss (Rue Louise)		Marguerite d'Hausen (Rue)
Leclerc (Boulevard de la Division)		Mathelin (Rue du Général)
Maître (Rue Pierre)		Merle Noir (Rue du)
Mangin (Rue du Général)		Mésanges (Rue des)
Marguerites (Allée des)		Nain Noir (Rue du)
<b>Maur (Rue St)</b>		Paix (Rue de la)
Metz (Rue de)		Petites Vignes (Impasse des)
Metzvisse (Rue de)		Pienné (Rue Gabriel)
Moselle (Rue de la)		Placide (Rue Sainte)
Mozart (Rue)		Pluie (Rue de la)
<b>Nursie (Rue de)</b>		Près (Rue des)
Onze Novembre (Rue du)		Printz (Rue Adrien)

ATTRIBUTIONS DES SECTEURS SCOLAIRES - ECOLES ELEMENTAIRES

ELEMENTAIRE STE SCHOLASTIQUE	ELEMENTAIRE ST MATTHIEU
<p>Benoît (Place Saint)                      Bois Carré (Boulevard du)                      Boucle (Boulevard de la)                      Brottier (Clos Daniel)                      Callot (Rue Jaques)                      Campanie (Rue de la)                      Chardonnerets (Rue des)                      Charpentier (Rue Gustave)                      Cinq Pains (Rue des)                      Clair Matin (Rue du)                      Cordonniers (Rue) sauf du 01 au 5 et du 2A au 14                      Colombe (Rue de la)                      Convention (Rue de la)                      Cordes (Rue des)                      Coupe (Rue de la)                      De la Tour (Rue Georges)                      Deux Flacons (Rue des)                      D'Hausen (Rue Marguerite)                      Dragon (Rue du)                      Dragon (Square du)                      Econome (Rue de l')                      Epines (Rue des)                      Erckmann Chatrian (Cour)                      Faux (Rue de la)                      Fontaine (Rue de la)                      Galla (Rue)                      Haute (Rue)                      Hugo (Rue Victor)                      Jardins (Rue des)</p>	<p>Aubrac (Rue Lucie)                      Auriol (Impasse Jacqueline)                      Bleuets (Allée des)  <b>Bois (Rue du)</b>                      Bouilli (Rue Anne)                      Chardon (Allée)                      Château (Rue du)                      Château d'Eau (Allée du)                      Commerce (Rue du)                      Clochette (Rue de la)                      Commune de Paris (Rue de la)                      Coquelicots (Allée des)                      Cordonnier (Rue du) du 1 au 5 et du 2a au 14                      D'Arc (Rue Jeanne)                      Daubié (Rue Julie Victoire)                      De la Salle (Rue Jean-Baptiste)                      De la Madie (Rue Pierre)                      Ecole (Rue de l')                      Eglise (Rue de l')                      Exupéry (Boucle Saint)                      Fleurs (Allée des)                      Fleury (Rue de)                      Grégoire (Rue de l'Abbé)                      Haselint (Rue des Carrières)                      Hôtel de Ville (Place de l')                      Iris (Rue des)                      Jaurès (Rue Jean)                      Lagrange (Rue Léo)                      Laurain (Rue Jean)                      Leclerc (Boulevard de la Division)                      Marguerites (Allée des)                      Maître (Rue Pierre)</p> <p>Mangin (Rue du Général)  <b>Maur (Rue St)</b>                      Metz (Rue de)                      Metzervisse (Rue de)                      Mont Cassin (Rue du)                      Montgoffier (Boucles des Frères)                      Moselle (Rue de la)                      Mozart (Rue)                      Nursie (Rue de)                      Noisetiers (Rue des)                      Onze Novembre (Rue du)                      Orphelinat (Rue de l')                      Parc (Boulevard du)                      Petit Breuil (Rue du)                      Petit Prince (Rue du)                      Pirus (Rue Michel)                      Pont (Boulevard du)                      Pottier (Boucle Eugène)                      Pré au lièvre (Rue)                      Premier Mai (Rue du)                      Raspail (Boulevard Benjamin)                      République (Place de la)                      Rome (Rue de)                      Rouget de Lisles (Rue)                      Sand (Boucle George) Schoelcher (Rue Victor)                      Schuman (Rue Robert)  <b>Sous les Vignes (Boulevard)</b>                      Thionville (Rue de)                      Toussaint Louverture (Rue)                      Tilleuls (Rue des)                      Uckange (Rue d')                      Verger (Allée du)                      Weiss (Rue Louise)</p>

## Subventions scolaires

- D'adopter le dispositif des crédits et subventions scolaires, selon les tableaux ci-dessous. Ces crédits seront inscrits au Budget Primitif 2022.

### ECOLES PRIMAIRES

IMPUTATION Ecoles Primaires	2021	2022	Ste Scholastique		St Matthieu	
			259	élèves	157	élèves
					25	élèves (ULIS)
			11	classes	7	classes
					2	classes (ULIS)
<b>6067</b>						
crédit total par élève	<b>33.00 €</b>	<b>33.00 €</b>	<b>8 547.00 €</b>		<b>5 181.00 €</b>	
ULIS-St Matthieu	<b>43.50 €</b>	<b>43.50 €</b>			1 087,50 €	
Fonctionnement RASED	<b>680.00 €</b>	<b>680.00 €</b>	680.00 €			
			<b>9 227.00 €</b>		<b>6 268.50 €</b>	
<b>6574</b>						
Subvention p/classe + aide aux familles/élève	<b>63,00€ + 3,00€/él</b>	<b>63,00€ + 3,00€/él</b>	1 470.00 €		1 113.00 €	
subv. Affranchissement p/école	<b>75.00 €</b>	<b>75.00 €</b>	75.00 €		75.00 €	
			<b>1 545.00 €</b>		<b>1 188.00 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>10 772.00 €</b>		<b>7 457.00 €</b>	

ECOLES PRIMAIRES	2022
Abonnement Internet + Téléphone / école	<b>pris en charge par la mairie</b>
Photocopies (ajout d'une photocopie/jour/élève pour les travaux administratifs)	<b>Quota de 3 photocopies/j/élève à raison de 180j/an</b>
Tarif/copie supplémentaire HT en euro	<b>0,00888/copie</b>

- Le kit de rentrée scolaire est prévu au budget 2022 pour un montant de 5 000 € environ.

**ECOLE MATERNELLES**

IMPUTATION Ecoles Maternelles	2021	2022	Clair matin		Capucines		Saint Matthieu	
			95 élèves 4 classes		64 élèves 3 classes		133 élèves 5 classes	
6067 par élève	21.50 €	21.50 €		2 043 €		1 376 €		2 860 €
				2 043 €		1 376 €		2 860 €
6574 Subvention p/classe	63.00 €	63.00 €		252 €		189 €		315 €
Subv. Affranchissements par école	75.00 €	75.00 €		75 €		75 €		75 €
				327 €		264 €		390 €
6574 Subvention spécifique par classe	230.00 €	230.00 €		920 €				1 150 €
<b>TOTAL 6574</b>				1 247 €		264 €		1 540 €
<b>TOTAL GENERAL</b>				3 290 €		1 640 €		4 400 €

ECOLE MATERNELLES	2022
Abonnement Internet + Téléphone / école	pris en charge par la mairie
Photocopies (ajout d'une photocopie/jour/élève pour les travaux administratifs)	Quota de 3 photocopies/jour/élève  à raison de 180j/an
Tarif/copie supplémentaire HT en euro	0,00888/copie

Année scolaire	Sortie pédagogique - Montant attribué en fonction de la destination et du projet pédagogique lié, par élève
2021/2022	5€ sortie scolaire hors département
	8€ sortie scolaire en Moselle
	De 8 à 13€ maximum sortie exceptionnelle (de par la distance, la durée du séjour, etc), relevant d'un projet pédagogique et sujette à validation par la Commission Scolaire.

**Subvention sorties scolaires - Sainte Scholastique**

D'accorder un soutien financier à hauteur de 8€/élève, dans le cadre de sorties scolaires de découverte des métiers d'Autrefois à Azannes, en Meuse, soit une subvention de 400€. Ce montant sera inscrit aux crédits du BP 2022.

### **Garantie d'emprunt VIVEST - ONV (Opérateur National des Ventes d'Action Logement)**

De maintenir la garantie des prêts au profit de Vivest et à l'octroi de garantie à l'ONV pour les logements acquis dans le cadre de la vente de 28 logements sur un programme de 36 (à l'origine) de la société Vivest (anciennement Logiest) à l'ONV.

### **Constitution d'une servitude autorisant le surplomb et le débord du domaine public régularisation - VIVEST**

- D'accepter tout débord surplombant le domaine public du bâtiment cédé,
- De signer une convention de servitude autorisant le débord de toiture, ainsi que le surplomb des balcons ou tout autre élément architectural, sur le domaine public de la construction existante, concernant un immeuble de 16 logements sis 1 boulevard du Parc cédé à la société ONV.

### **Rétrocession des espaces communs, équipements et voiries du lotissement Cœur de Ville - Tranche 1**

De procéder à la rétrocession de tous les espaces communs, équipements et voiries du lotissement « cœur de ville » tranche 1 et d'incorporer l'ensemble des parcelles ci-après dans le domaine public communal.

<b>Section</b>	<b>Parcelles</b>	<b>Contenance</b>
<b>18</b>	<b>467</b>	<b>1ha22a90ca</b>
<b>18</b>	<b>425</b>	<b>52ca</b>
<b>18</b>	<b>423</b>	<b>31ca</b>
<b>18</b>	<b>450</b>	<b>2a92ca</b>
<b>SUPERFICIE TOTALE</b>		<b>1ha26a65ca</b>

### **Rétrocession des espaces communs, équipements et voiries du lotissement Cœur de Ville - Tranche 2**

De procéder à la rétrocession de tous les espaces communs, équipements et voiries du lotissement « cœur de ville » tranche 2 et d'incorporer l'ensemble des parcelles ci-après dans le domaine public communal.

<b>section</b>	<b>Parcelle</b>	<b>Contenance</b>
<b>18</b>	<b>485</b>	<b>5ca</b>
<b>18</b>	<b>482</b>	<b>4ca</b>
<b>18</b>	<b>486</b>	<b>9ca</b>
<b>18</b>	<b>489</b>	<b>40ca</b>
<b>18</b>	<b>490</b>	<b>12ca</b>
<b>18</b>	<b>500</b>	<b>1ca</b>
<b>18</b>	<b>528</b>	<b>33a42ca</b>
<b>18</b>	<b>506</b>	<b>2a65ca</b>
<b>SUPERFICIE TOTALE</b>		<b>36a78ca</b>

### **Acquisition d'un self-service pour la cantine scolaire**

- Lancer une consultation pour une mise en concurrence (coût < 30 000 €) dans le cadre du projet de finalisation de la cantine scolaire de la nouvelle école rue Mozart,
- Signer la commande relative à l'acquisition d'un self-service pour la cantine scolaire au mieux des intérêts de la commune.

Le Maire,  
Pierre TACCONI

